

REUNION DU 12 avril 2011

Le douze avril deux mille onze à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jacques DANIEL, Maire.

Date de la convocation : 06/04/2011

Nombre de conseillers en exercice : 14; Présents: 13 ;Votants :13

Conseillers présents : Mmes et Mrs Gérard BAUDRY, Yves RUELLAN, Christine THUAL, Bernadette AUGEREAU, Brigitte NICOLAS, René CORVAISIER, Roseline CAUGANT, Fabien LETANOUX, Virginie CHENEL, François DUVAL, Daniel BOUILLIS, Marielle VIRLOUP-

Conseiller(s) absent(s) - Eric Thébault -

Secrétaire : Mme B. Augereau -

Ordre du jour : - Vote du programme des travaux et acquisitions 2011 ;- Lotissement des Ondes : acquisition parcelle B.275 & demande de prêt à la CDC (dispositif Gaya);- Vote des taux des impôts locaux ;- Vote des budgets 2011 ;- divers ...

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 29/03/2011 et signent le registre des délibérations.

N°2011-23 : VOTE DU PROGRAMME DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS 2011:

Le maire donne lecture du programme des investissements 2011 suivant :

OBJET	Article comptable	Opération	R.A.R TTC	Crédits 2011	TOTAL
1/ BUDGET PRINCIPAL					
Emprunts (capital)	1641	OFI		35 000,00	35 000,00
Reprise TLE/TVA	1022	OFI	52,02	-52,02	0,00
Création du Plan Local d'Urbanisme	202	36	948,37	8 051,63	9 000,00
ACQUISITION MATERIEL & MOBILIER					
Matériel incendie	21568	1	400,00	-400,00	0,00
Ordinateur bibliothèque	2183	13	1 754,34	-754,34	1 000,00
Photocopieurs école-mairie	2183	1		5 000,00	5 000,00
Mobilier urbain	2157	5	777,83	622,17	1 400,00
Mobilier terrain football	21571	5		1 500,00	1 500,00
Mobilier aire de jeux	2157	1		1 500,00	1 500,00
ENROCHEMENT DIGUE					
reprise enrochement et renforcement	2148	9	711,07		711,07
CANTINE SCOLAIRE					
matériel et mobilier	2158	16	300,81	1 699,19	2 000,00
rénovation bâtiment	2313	16		6 500,00	6 500,00
BATIMENT SCOLAIRE					
matériel et mobilier	2158	2	725,85	274,15	1 000,00
travaux réfection sanitaires	2313	2			
travaux peintures 3 classes			209,04	6 790,96	7 000,00
TRAVAUX VOIRIE & RESEAUX					
1/ Trottoirs entrée Est	2315	5	19 973,00	2 936,38	22 909,38
2/ Ralentisseur rue verdières	2315	5		6 000,00	6 000,00
3/ Barrières protection aire de jeux	2315	5		1 400,00	1 400,00
4/ Piste rollers	2315	5		10 000,00	10 000,00
4/ Réfection caniveaux devant mairie	2315	5		8 500,00	8 500,00
AMENAGEMENT RUES CHEMINET-CHAPELLE					
Effacement réseaux aériens	2315	35	7 767,40	62 422,46	70 189,86
RESTRUCTURATION MAIRIE					
Travaux & honoraires	2313	15	302 991,44	-12 915,53	290 075,91
REHABILITATION MOULIN					
REHABILITATION travaux et M.O	232	26	355 857,42	9 929,68	365 787,10
CREDITS POUR IMPREVUS	20	OFI	2 000,00	1 500,00	3 500,00
Sous-total :			694 468,59	155 504,73	849 973,32

2/ CAMPING

Matériel informatique (renouvellement)	2183	78	1 500,00		1 500,00
Modernisation bâtiments-terrain			160,00		160,00
Déficit antérieur			20 152,65		20 152,65
<i>Sous-total :</i>			<i>21 812,65</i>		<i>21 812,65</i>

OBJET	Article comptable	Opération	R.A.R TTC	Crédits 2011	TOTAL
--------------	--------------------------	------------------	------------------	---------------------	--------------

3/ ASSAINISSEMENT

Installat° matériel outillage	2315		21 925,32	13 083,64	35 008,96
-------------------------------	------	--	-----------	-----------	------------------

4/ LOTISSEMENT DES ONDES

études et M,O	6045		67 309,92		67 309,92
acqu° terrains	6015		230 000,00		230 000,00
Frais financiers	661		10 005,00		10 005,00
Déficit antérieur			134 904,67		134 904,67
<i>Sous-Total :</i>			<i>442 219,59</i>		<i>442 219,59</i>

Après délibération le conseil municipal ,

- Approuve le programme ci-dessus et donne pouvoir au maire pour la réalisation de ces investissements.

N°2011-24 :LOTISSEMENT DES ONDES – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION B n° 275 :

Le maire fait connaître au conseil l'accord de Mme Jacqueline ROGER pour la vente à la commune de la parcelle cadastrée section B n°275 d'une superficie de 2370m2 au prix de 5€ le m2.

Après délibération , le conseil municipal, unanime,

- * décide d'acquérir la dite parcelle au prix de 5€ le m2, soit un total de 11 850€
- * sollicite un prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'opération Gaya portée par la communauté d'agglomération de St Malo ;
- * donne pouvoir au maire pour la signature des actes et pièces nécessaires.

N° 2011-25-VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

L'équilibre budgétaire se réalise avec un produit attendu de 223 115€ . Compte tenu des bases fiscales notifiées par le Trésorier Payeur Général, le conseil municipal décide de majorer les taux de 2.00% . Les taux votés s'élèvent à : Taxe d'habitation : 13.46 au lieu de 13.20 ; Foncier bâti: 14.29 au lieu de 14.01 et Foncier non bâti 44.12 au lieu de 43.26.

N° 2011-26- CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME – Elaboration du P.L.U. -

Par délibération du 12/01/2011 le conseil municipal a décidé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme par le cabinet Atelier Découverte de St Malo pour un prix de 26 775€ ht.

Il est proposé de réaliser cette opération, prévue sur une durée **de trois ans**, à partir de 2011, selon la procédure de gestion pluri-annuelle en AP/CP, en créant une autorisation de programme « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme », sous N° 1/2011 et d'un montant de 32 023 € ttc se ventilant en : - études : 32 023 € .

Conformément au règlement financier le montant des crédits de paiement ouverts au titre d'un l'exercice représente la limite des dépenses pouvant être liquidées ou mandatées sur l'exercice. Ces crédits de paiement ne peuvent faire l'objet de reports.

Les crédits de paiement de l' Autorisations de Programme visée ci-dessus, et figurant à la section d'investissement du Budget Primitif 2011 sont détaillés ci-dessous :

N°	Art 202	Art ...	Art ...	TOTAL par AP
01- 2011	32 023.00	32 023.00
			
TOTAL par article	32 023.00	32 023.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide

De créer l'Autorisation de Programme N° 001/2011 « Création du P.L.U » :

en arrêter le **montant** à 32 023 € ;

en arrêter la **durée** à trois années ;

autoriser le président à passer tous les actes nécessaires à la gestion de cette opération ;

D'arrêter le montant des CP des AP des années 2011-2012-2013 conformément aux montants figurant dans le tableau ci-dessous :

N° A,P	Objet	montant total	année 2011	année 2012	année 2013
01 - 2011	création PLU	32 022,90 €	9 000,00 €	11 511.45€	11 511.45 €

N° 2011-27-VOTE DES BUDGETS 2011

Mr Baudry, Adjoint au maire, après avoir présenté le programme des investissements 2011, donne lecture des propositions de budgets équilibrés en dépenses et recettes à :

COMMUNE : Fonctionnement : 660 334.00€

 Investissement : 849 973.32€

ASSAINISSEMENT : Exploitation: 102 816.44€

 Investissement: 55 008.96€

CAMPING : Fonctionnement : 47 380.00€

 Investissement : 22 812.65€

LOTISSEMENT DES ONDES :

 Fonctionnement : 884 440.09€

 Investissement : 442 220.00€

 Le conseil municipal, unanime, vote ces budgets primitifs 2011.

N° 2011- 28 -AFFECTATION DES RESULTATS :

Le conseil municipal décide l'affectation des excédents 2010 au financement des investissements pour les montants suivants :

BUDGET PRINCIPAL: 96 927.20€ à inscrire à l'article 1068 ;

CAMPING MUNICIPAL : 5 554.05€

N° 2011-29 – CREATION DE DEUX EMPLOIS SAISONNIERS AU CAMPING MUNICIPAL

Le maire rappelle la délibération du 22/02/2011 décidant de l'ouverture du camping du 10 juin au 11 septembre 2011 et la reconduction de deux emplois contractuels de gardiens et régisseur des recettes.

En application de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 , le conseil municipal,

- décide de créer deux emplois saisonniers de gardien du camping en vertu de l'article 3 alinea 2 (besoins saisonniers) de la dite loi;
- dit que ces agents seront chargés de l'accueil des campeurs, la tenue de la régie de recettes , l'entretien des bâtiments , de la surveillance du terrain de camping et des tâches s'y rapportant ;
- dit que la rémunération de chacun des deux postes sera fixée sur une durée horaire de 390 h pour la saison et calculée au prorata sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 3 catégorie C , indice brut 297 (3 510€ brut) .

DIVERS :

PLU : Présentation au public du diagnostic vendredi 15 avril à 18h00 à la mairie .

Supérette Maguyl : Invitation à l'inauguration du nouveau service boucherie charcuterie le 13/04/2011 à 18h ;

Voie Verte : Information sur la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la voie verte entre St Malo et St Georges de Gréhaigne et la mise en compatibilité du P.O.S suivant l'arrêté préfectoral du 31/03/2011.

→* *Récapitulatif des délibérations* : N°s 2011-23 ;2011-24 ;2011-25 ;2011-26;2011-27 ;2011-28 ;2011-29

→* *Signatures des membres présents:*

Jacques DANIEL	
Gérard BAUDRY	
Yves RUELLAN	
Christine THUAL	
Bernadette AUGEREAU	
Brigitte NICOLAS	
René CORVAISIER	
Roseline CAUGANT	
Virginie CHENEL	
François DUVAL	
Daniel BOUILLIS	
Marielle VIRLOUP	